

Pleins feux sur le phare de Senetosà

Construit en 1890 et réhabilité en refuge du littoral, il forme une halte authentique entre Campomoro et Tizzano, au cœur d'une nature préservée. Propriété du Conservatoire du littoral, il est ouvert au public six mois de l'année



Transféré au Conservatoire du littoral par l'État en 2011, le phare de Senetosà a opéré une véritable reconversion en devenant un refuge littoral depuis un an. Il a été inauguré officiellement ce samedi. Situé au cœur de 2300 hectares de nature préservée propriété du Conservatoire du littoral entre Campomoro et Tizzano, le refuge forme une pause originale pour les randonneurs qui parcourent les quelque 80 km de sentiers.

Inaccessible à tous véhicules terrestres, le refuge peut être rejoint par la mer ou à pieds. Il se situe à 1 h 30 de marche de Tizzano et 5 h de Campomoro. Le randonneur a désormais la possibilité de vivre une expérience authentique en passant une soirée et une nuit (deux maximum) dans le phare.

24 couchages (2 dortoirs de 8 lits et 4 chambres doubles) et une cuisine équipée sont à la disposition du public. Le bivouac sous tente est également autorisé dans l'enceinte du phare. Le refuge ouvre ses portes de mi-avril à mi-octobre. Hors saison, il peut accueillir sur réservation des groupes à partir de dix personnes. Le refuge est géré par le Syndicat intercommunal Elisa qui recrute des saisonniers pour la période d'ouverture, avec l'appui fi-

nancier du département de Corse-du-Sud et de l'office de l'environnement de la Corse. Cinq gardiens sont chargés de recevoir les promeneurs et leur indiquer le fonctionnement de la structure: couchage, cuisine, toilettes sèches, composteur... Ils sensibilisent aussi sur les économies d'eau et l'attitude à avoir. Afin de préserver le site et dans une perspective de gestion d'énergie, l'eau est stockée dans les cuves et des panneaux solaires assurent le fonctionnement électrique nécessaire au refuge. Les déchets produits sur place sont triés et raménés par le Syndicat. Le randonneur repart avec ses déchets quand ils ne vont pas dans le composteur.

Garder la mémoire du site

Le dernier gardien de phare de Senetosà a quitté le site en 2008. À l'époque, le bâtiment tombait en désuétude. Le Conservatoire du littoral, devenu affectataire du phare pour une durée illimitée, va opérer un travail de rénovation majeur afin de faire revivre l'espace. L'idée de créer un refuge émerge naturellement. À travers ses acquisitions, le Conservatoire du littoral cherche à associer protection des espaces naturels et



Transféré au Conservatoire du littoral par l'Etat en 2011, le phare de Senetosà s'est reconverti en refuge littoral. Il a été inauguré officiellement hier.

ouverture au public. L'objectif n'est pas de sanctuariser le site, mais au contraire, en faire un lieu de vie accessible au plus grand nombre. La réhabilitation de cet endroit emblématique s'inscrit également dans la volonté de proposer une offre touristique toujours plus étendue, qui participe à l'attractivité de la ré-

gion. "Il y a 750 sites sur lesquels il existe un projet actuellement en France", explique Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du littoral au niveau national. "Nous œuvrons avec les collectivités pour valoriser un patrimoine ancien, historique, exceptionnel et l'ouvrir au public."

ANGE-FRANÇOIS ISTRIA

2,45

millions d'euros. C'est le coût des travaux, expertises et maîtrises d'ouvrage, sur cinq exercices budgétaires, pour mener à bien un tel projet. Le Conservatoire a participé à hauteur de 45 % : Feder (Fonds européen) 37%, l'office de l'environnement de la Corse 9%, le département Corse-du-Sud 6%, Fondation EDF (muséographie) 2%, SDEZA 1%.

LE CHIFFRE

Un phare insulaire entre mer et maquis

Dernier phare construit en Corse en 1890, Senetosà a la particularité d'être constitué d'une tour optique et d'une tour à secteur rouge, pour alerter d'un danger les bateaux qui pénètrent sur le secteur des Moines, au large de Roccapina. C'est le seul phare sur le territoire à avoir été bâti de la sorte. Le phare côtier a été construit à l'origine pour abriter deux familles. Ainsi, jusque dans les années 50, les gardiens ne vivent pas seuls au phare. Ils forment une microsociété, qui a très peu de contacts avec l'extérieur. Un téléphone permet de ne pas être totalement coupé du monde, et ils se ravi-

taillent une fois par semaine à Sartène et à Grossa... Si l'affectation du phare au Conservatoire du littoral et les premiers nettoyages datent de 2011, c'est en 2014 que débute les travaux de restauration et de transformation de la structure afin de l'aménager en refuge du littoral. Les anciens gardiens ont été consultés pour retrouver la typicité et la mémoire du lieu lors de la restauration. La scénographie intégrée à l'espace muséal s'est basée sur ces témoignages et des photos d'époque. L'objectif était de le réhabiliter en refuge, sans abandonner son rôle de sécurité maritime.



Durant cette journée, un déjeuner convivial a été organisé.

/PHOTOS A. F. I.